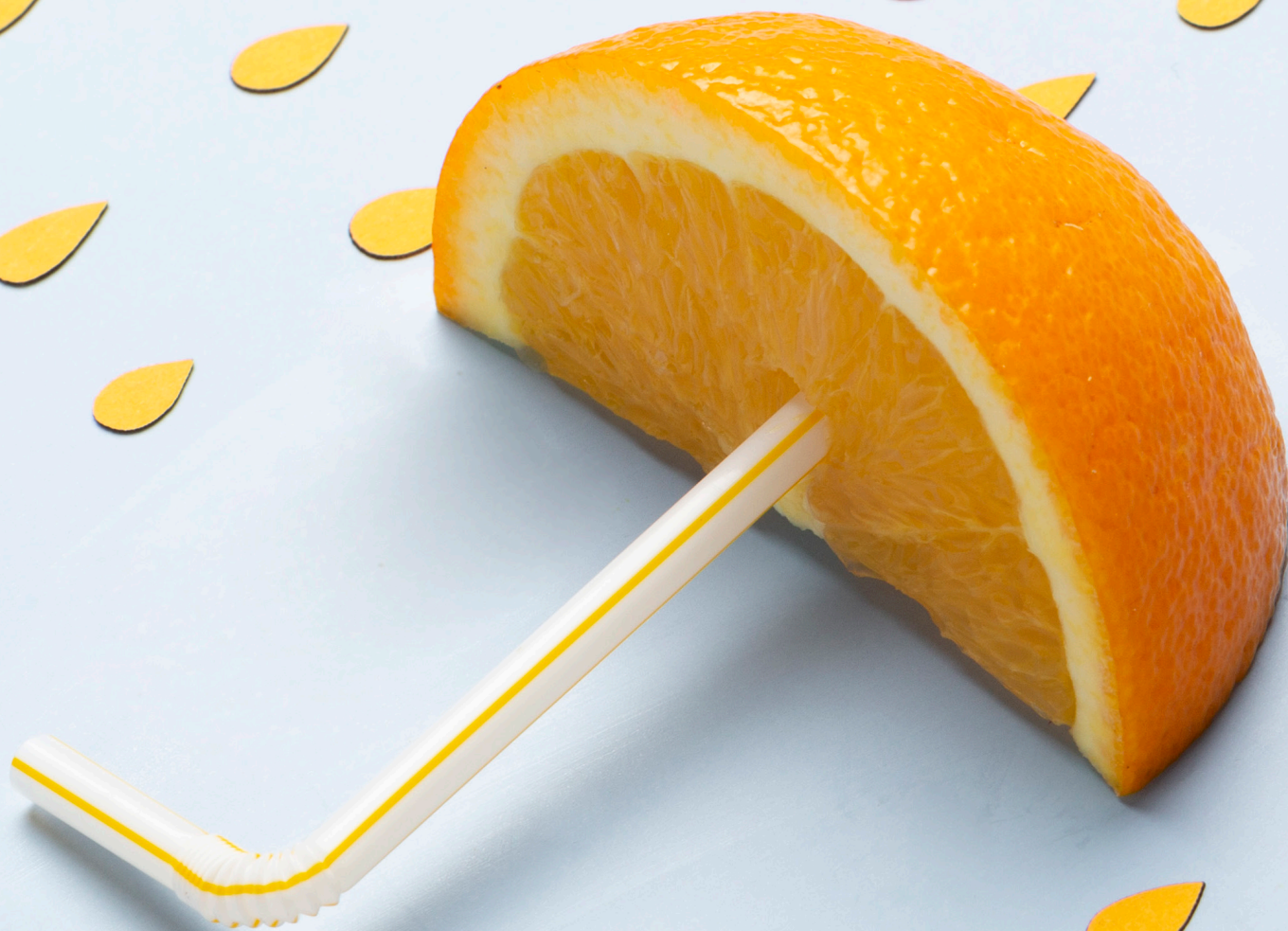


Le cheminot **Cfdt:** de France

N° 70 2023 1,60 €



DANS CE NUMÉRO

FRET FERROVIAIRE | 4

ÉLECTIONS CPRP | 6

TOURNÉES ESTIVALES POUR LES SAISONNIERS | 7

100 MILLIARDS POUR RÉSEAU. RÉALITÉ OU EL DORADO ? | 8

ÉDITO

Thomas Cavel,

Secrétaire Général de la CFDT Cheminots

RENTÉE CHARGÉE ET ENGAGÉE POUR LES SALAIRES DE TOUTES ET TOUS !

L'été a été ponctué d'épisodes caniculaires et d'aléas météorologiques qui nous démontrent, encore une fois, que le dérèglement climatique est bien présent. Pour la CFDT Cheminots, la solution ferroviaire doit être placée au coeur de la transition énergétique. C'est une obligation pour notre devenir collectif.

Le train représente 8 à 20 fois moins d'émissions de CO2 que la voiture. Le transport ferroviaire représente 10% du trafic de voyageurs et de marchandises, il n'est responsable que de 1,6% des conso d'énergie et de 0,4% de CO2 des transports.

Or, les politiques publiques ne sont pas au rendez-vous et l'opérateur SNCF reste dans le cadre prescrit. La liquidation de Fret SNCF avec l'application du plan de discontinuité est la pire des solutions. Mettre à mal un outil public de transport de marchandises, c'est tout simplement jouer contre le camp collectif.

Le ferroviaire doit être au centre des politiques publiques de transport, pour répondre aux attentes sociales et sociétales. Il mérite mieux que des annonces.

Celles faites sur les prix des billets méritent de s'y arrêter un instant. Lorsque le ministre des transports lance la vente de 200 000 billets à 19 euros pour Intercités au début de l'été ou d'un « pass ferroviaire » à 49 euros à la rentrée, il faut décortiquer ces annonces. Plus de trains et plus de voyageurs, la CFDT Cheminots est pour. Néanmoins, quelles seront les conditions de financement, de production et d'emplois ? Ces questions

sont fondamentales et, à ce stade, sans réponses.

La défense des salariés et la construction de progrès sociaux sont au coeur de notre action. Nous aurons fort à faire avec l'agenda social de ce second semestre. La question des métiers fera l'objet d'intenses discussions, dans tous ses aspects : reconnaissance, emplois, parcours professionnels, usure professionnelle, etc. Les sujets sont nombreux et extrêmement importants.

La question de la rémunération s'impose également comme une priorité absolue. L'inflation continue et la CFDT Cheminots revendique des mesures salariales revues à la hausse, pour toutes et pour tous.

**LA CFDT SE BATTRA
ENCORE ET TOUJOURS
SANS RELÂCHE POUR DE
MEILLEURES CONDITIONS
DE TRAVAIL POUR LE BIEN
DE TOUTES ET TOUS !**

Dans la suite des actions entreprises par la CFDT Cheminots depuis 2020, nous irons chercher des mesures pour toutes les cheminotes et tous les cheminots, quel que soit leur métier et quel que soit leur collègue.

Pour les plus fragiles, garanties pouvoir d'achat pour tous ceux qui ont moins bénéficié des mesures, mise en place d'un système de partage de la valeur... Autant de mesures à revendiquer et gagner avec la CFDT ●



5, rue Pleyel 93200 Saint-Denis
www.cfdtcheminots.org
contact@cfdtcheminots.org
CFDT-Cheminots-Officiel
@cfdtcheminots



Le Cheminot de France
#70/2023
N° CPPAP : 0722 S 07026

Directeur de la publication
THOMAS CAVEL

Directeur adjoint de la publication
SÉBASTIEN MARIANI

Rédacteur en chef
ANNE GUEZENNEC

Premier rédacteur-graphiste
CAMILLE PAGANELLI

Crédits photo
CFDT, DR, FREEPIK & FLATICON



PHOTO COUVERTURE © FREEPIK
CE NUMÉRO COMPREND UNE PUBLICITÉ
ENTRAIN EN PAGE 3 UNE PUBLICITÉ MGC
EN 4^e PAGE DE COUVERTURE





Plus que le score c'est l'effort qui compte

L'effort d'être bien, pour sa
santé, avec soi et les autres

L'effort pour le plaisir

L'effort pour le Collectif



Optez pour le sport cheminot qui rassemble

mutuelle-entrain.fr
uscf-sport-cheminot.fr

Crédit Photos : USCF - Stéphane photographie



LA CFDT-CHEMINOTS FORTEMENT IMPLIQUÉE LORS DU CONGRÈS DE LA C.E.S POUR PORTER LA VOIX DU FRET FERROVIAIRE AU NIVEAU EUROPÉEN

Le 15^{ème} congrès de la Confédération Européenne des Syndicats s'est tenu du 23 au 26 mai à Berlin. Nous y avons fêté les 50 ans de la CES dans un contexte de crise : les effets de la crise sanitaire, la guerre en Ukraine, la forte inflation, le réchauffement climatique et la montée de l'extrême droite.

Lors de ce congrès, la CFDT Cheminots était la seule organisation syndicale française à faire partie de la délégation ETF (Fédération Européenne des travailleurs du Transport).

C'est au service de toutes les cheminotes et tous cheminots qu'elle a œuvré pour porter la voix du fret ferroviaire et faire passer une motion d'actualité ([retrouve ici le lien pour accéder à la motion](#)) sur les 8 adoptées (le FRET ferroviaire, Cuba, l'Iran, la mobilisation contre l'austérité, le Qatar, la Turquie, le droit de grève, l'Ukraine).

Cette motion FRET est la seule motion sectorielle adoptée par le congrès de la CES et c'est un message fort envoyé à la Commission Européenne par les 45 millions de travailleurs qu'elle représente à travers les organisations syndicales et fédérations affiliées.

En effet, il ne suffit pas de faire des effets d'annonce en 2020 en arguant vouloir doubler la part modale du fret ferroviaire d'ici 2050 pour ensuite venir prendre des décisions à l'encontre de ses propres objectifs climatiques.

Le message envoyé par la CES à la commission est clairement que cette décision reflète un paradoxe qui menace l'existence de milliers de cheminots ainsi que les générations futures.

De plus, ce congrès avait également une symbolique forte pour la CFDT dans son ensemble car Laurent Berger qui œuvrait depuis 2019 (élu avec 95,9 % des voix) comme Président de la CES passait le témoin à Esther Lynch.

Le congrès a voté le rapport d'activité à l'unanimité, de

nombreux travaux structurants ayant été réalisés sous cette mandature (directive salaire minimum, directive transparence salariale).

Lors du congrès, une charte des valeurs largement inspirée de celle de la CFDT ainsi que le Manifeste de Berlin (programme d'action 2023-2027: [ici](#)) ont été adoptés. Les thèmes abordés sont : « le renouveau syndical, changer l'avenir du travail, une économie au service du peuple, ensemble pour notre avenir européen, ensemble pour une CES forte).

Ce manifeste envoie un message fort contre l'extrême droite et le populisme comme le disait Laurent Berger lors de son discours : « partout où ils gouvernent, les droits reculent, ceux des travailleurs, des migrants ou des minorités (...).

Tous les reculs démocratiques sont des reculs pour les droits des travailleurs. ».



MISE EN LUMIÈRE

COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LE FRET FERROVIAIRE: LA CFDT DÉNONCE UN CHOIX PORTEUR D'INSÉCURITÉ JURIDIQUE ET DE RÉGRESSION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE !

L'union fédérale CFDT des cheminots a été auditionnée le 20 septembre par la commission d'enquête parlementaire sur le fret ferroviaire.

→ La CFDT Cheminots a pointé la contradiction entre l'impératif de transition écologique qui tarde à se concrétiser en France et une démarche proactive par laquelle le Gouvernement voudrait anticiper la décision de la Commission européenne qui enquête sur une aide d'Etat illégale dont aurait bénéficié Fret SNCF.

En fait cette prétendue aide a consisté à faire porter la dette du fret ferroviaire par la SNCF et la solution prônée par le Gouvernement pour tenter de satisfaire la Commission prétend à supprimer la filiale Fret pour rephilialiser ses activités dans deux nouvelles sociétés tout en remettant sur le marché 30% des contrats de transport de marchandises. Ainsi les nouvelles sociétés ne seraient plus « responsables » du bénéfice de la prétendue aide d'Etat. C'est ce qu'on appelle « la discontinuité ».

→ La CFDT Cheminots a rappelé, qu'en plus du risque de rupture qu'elle provoque avec les clients, cette discontinuité anticipée n'a reçu aucune assurance formelle de la commission européenne à ce stade, ce qui n'apporte aucune garantie sur l'abandon des poursuites.

→ Enfin la CFDT Cheminots a souligné que la discontinuité économique pourrait faire obstacle à la continuité des droits sociaux des salariés transférés pourtant prévue par l'article 1er de la loi nouveau pacte ferroviaire de 2018.

Cette situation de grande insécurité juridique est de nature à accroître la défiance voire la démobilisation des salariés.

Or, on ne fera pas davantage de report modal -comme l'ambitionne le Gouvernement dans la planification écologique en visant un doublement du trafic de fret ferroviaire et un gain de 4Mt de CO2 sur le transport de marchandises en 2030-avec moins de salariés et moins d'engagement!

Les cheminots de Fret SNCF ont déjà fait beaucoup d'efforts ces dernières années pour défendre et redresser le Fret ferroviaire.

La CFDT Cheminots s'oppose fortement à cette solution du pire sur le plan écologique et social.

Retrouvez l'intégralité des auditions de la Première Ministre et des organisations syndicales en vidéo ici:



Extrait vidéo de l'audition et par de la CFDT Cheminots par la commission d'enquête parlementaire sur le FRET SNCF

ÉLECTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION CPRP

LE MARDI 17 OCTOBRE 2023, TOUS LES RETRAITÉS CHEMINOTS SONT INVITÉS À ÉLIRE LEURS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CPR.

Cette élection a lieu tous les 5 ans et permet aux retraités d'élire les deux personnes (retraités) qui les représenteront et surtout qui défendront leurs droits lors des Conseils d'administration de la CPRP.

Une ineptie, les retraités n'ont le droit qu'à 2 représentants sur les 16 membres du Conseil d'Administration, malgré le nombre largement supérieur de pensionnés par rapport au nombre d'actifs !

Pour cette raison et pour cette élection, le choix de vos représentants est particulièrement important. Constaté que certaines personnes sont élues alors qu'elles ne sont que « des plantes vertes » inactives ou qui ne participent que de temps à autre au Conseil d'Administration, comme c'est le cas pour la FGRCF, ne sert à rien. Les retraités méritent une bien meilleure représentation. Élire et faire élire nos représentants FGAAC-CFDT est une priorité vitale pour l'avenir de nos acquis.

Pour preuve de notre implication syndicale depuis la dernière élection, le bureau UNR-FGAAC a déposé plusieurs audiences auprès de la CPRP afin de faire avancer plusieurs dossiers.

Tel a été le cas pour :

L'arrêt des fermetures d'antennes, la mise en place de permanences dans les locaux de l'action sociale, la reconduction ainsi que la pérennisation des prestations non pérennes, la prise en compte des demandes des retraités n'ayant pas internet, etc...

La mise en place de la digitalisation exclue une partie des retraités vis-à-vis de leur droit à l'information.

La CFDT travaille à ce qu'aucun retraité, quel que soit son âge, son lieu de résidence, son pouvoir d'achat, ne soit mis sur le côté à cause d'une digitalisation voulue et imposée à marche forcée par les pouvoirs publics.

Pour la CFDT, un retraité est un citoyen à part entière qui a les mêmes droits que n'importe quel actif.

NOS REVENDICATIONS À DÉFENDRE

- Revalorisation annuelle des pensions au niveau de l'inflation avec rattrapage sur cinq ans;
- Suppression de la mesure discriminatoire d'augmentation de la CSG ET CE POUR TOUS LES RETRAITÉS !!!
- Relèvement substantiel des basses pensions au niveau du montant minimum d'embauche;
- Maintien des communications « papier » pour les retraités n'ayant pas accès à internet;
- Pour les poly-pensionnés, abrogation du décret prévoyant la suppression du minimum contributif à partir du moment où leur pension dépasse 1005€;
- Ouverture aux retraités des établissements médicaux SNCF (généralistes et spécialistes) pour assurer un meilleur suivi des patients;
- Maintien de la priorité aux cheminots pour intégrer un des deux établissements de courts séjours (Sanary sur Mer et St-Jacut de la Mer);
- Pérennisation des Prestations Spécifiques dites « Non Pérennes »;
- Amélioration de la prise en charge des prothèses : auditives, dentaires, optiques, podologiques et du petit appareillage;
- Suppression des dépassements d'honoraires;
- Prise en charge accrue par la CPRP SNCF en cas de dépendance (allocation spécifique);
- Reconnaissance des maladies dues à l'amiante et attribution de rentes d'invalidité pour les maladies professionnelles;
- Meilleure reconnaissance des maladies professionnelles.

TOURNÉES

LA CFDT CHEMINOTS TOURNE PENDANT LES GRANDES VACANCES À LA RENCONTRE DES SAISONNIERS.

**Dans les grandes gares parisiennes, la CFDT Cheminots est au rendez-vous pour vous parler des droits de toutes et tous et également présenter l'application « Ma Saison » développée par la CFDT qui s'adresse aux jeunes et aux saisonniers !
Les droits des travailleurs ne sont pas en vacances !**

Le 22 août dernier, la CFDT Cheminots a lancé une opération sur les grandes gares parisiennes afin de venir à la rencontre des jeunes cheminots et des saisonniers qui prennent le relais pendant les mois d'été dans nos gares et parfois à bord de nos trains.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du dispositif confédéral à plus grande échelle sur les saisonniers « jeunes en job d'été ». Cette campagne a pour but de sensibiliser les jeunes à leurs droits car il s'agit souvent de leur premier contrat rémunéré et ils peuvent se retrouver confrontés à des dérives des employeurs : amplitude horaire, heures supplémentaires non rémunérées.

La CFDT a créé une application « Ma saison » spécialement conçue pour les saisonniers avec pour mot d'ordre « vos droits ne sont pas en vacances »...

Cette application donne accès à celles et ceux qui le désirent :

→ Au guide pratique saisonniers qui comporte des informations sur leur contrat de travail, la fin de contrat, les droits au chômage, le compte personnel de formation, le compte personnel d'activité et également le droit au logement.

L'idée est simple : donner toutes les cartes en main aux jeunes qui rentrent dans la vie active !

→ L'application va également permettre de contacter directement la CFDT et de poser des questions sur leurs droits.

Ces échanges ont permis d'offrir un premier contact avec les représentants et militants d'une organisation syndicale.

Nous sommes présents au quotidien aux côtés des cheminotes et cheminots mais nous avons également à cœur de montrer aux jeunes qui rejoignent notre entreprise le temps d'un été que nous sommes à leur écoute car cela fait partie intégrante de l'adh CFDT. Et qui sait peut-être que cette première expérience au sein de notre entreprise pourra créer des vocations ? Il est de notre devoir en tant qu'organisation syndicale de les accompagner au mieux ! Ce sont peut-être les cheminots de demain !

Alors si vous connaissez un jeune dans votre entourage qui débute dans la vie active, n'hésitez pas à lui parler de notre application !



→ LA CFDT CHEMINOTS VOUS INFORME

100 MILLIARDS D'EUROS POUR LE RÉSEAU, RÉALITÉ OU ELDORADO ?

Le 24 février dernier, La Première Ministre annonçait un plan de 100 milliards d'euros de financement du ferroviaire d'ici 2040, laissant entrevoir une prise de conscience de la réalité : le contrat qui lie l'État et SNCF réseau (signé en catimini le 6 avril 2022) permet d'assurer moins de 25% des efforts de régénération préconisés par le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI)

Texte Vanessa L'Homel

POINT RÉSEAU

LE VIELLISSEMENT DES INFRASTRUCTURES N'ÉPARGNE AUCUNE COMPOSANTE !

Le vieillissement des infrastructures n'épargne aucune composante : une grande partie des voies, postes d'aiguillage, caténaires et éléments de signalisation approchent ou ont dépassé leur durée de vie. Les retards dans la mise en œuvre de grands projets qui permettraient d'accroître la fréquentation du réseau (ERTMS, CCR...) s'accroissent faute de financements suffisants.

D'ailleurs l'Autorité de Régulation des Transports (ART), dans la présentation des différents scénarii possibles le confirme :

→ Le scénario « tendanciel », qui suivrait la trajectoire du contrat État/Réseau, conduirait à une stagnation de l'état de l'infrastructure et contraindrait à faire des choix dans la consistance du réseau, en priorisant des lignes et en oubliant d'autres.

→ Le scénario « de transition écologique », qui suivrait les annonces de la Première Ministre, permettrait à la fois la croissance du ferroviaire mais aussi l'atteinte des objectifs de décarbonation des transports.

Pour autant, le fait que l'État ait annoncé n'assurer lui-même qu'un tiers du financement des 100 milliards laisse beaucoup d'interrogations en suspens, comme la répartition des parts de financement attendues, et plus encore lorsqu'il s'agit d'établir celle des contributions des transporteurs autres que ferroviaires, qu'ils soient plus rentables ou plus polluants, voire les deux à la fois. (route, aérien...).

L'ouverture à la concurrence qu'elle soit issue du service librement organisé, (Trenitalia, Renfe), ou de marchés conventionnés (TER, TET, ...) pose la question de la contribution des opérateurs ferroviaires privés à la régénération du réseau ferré national : en effet, si la loi nouveau pacte ferroviaire du 27 juin 2018 a prévu un fond de soutien issu des opérateurs ferroviaires historiques, elle n'a en revanche rien prévu pour les opérateurs privés qui par ailleurs profitent de remises confortables dans l'acquisition de sillons lors de leur installation.

LA RÉALITÉ DEMEURE : QUI PAIE ?

Si le principe d'une augmentation de 1,5 milliards d'euros jusqu'à la fin du quinquennat est acquis, rien de plus à se mettre sous la dent, si ce n'est les appels lancés à l'Europe et la promesse de contrats tripartites, entre l'État, SNCF Réseau, et les régions.

Et on le sait, la contribution des régions se heurtera à une double contrainte :

- Des régions impécunieuses et sans capacité à mettre en face de ces dépenses des recettes fiscales nouvelles ;
- Un rejet de la politique de l'État qui reste basée sur le principe du « je décide, tu paies ».

Par ailleurs, ces annonces ne prennent pas en compte le coût de l'inflation qui pèse sur les collectivités comme sur SNCF Réseau : les redevances d'infrastructure ne suffisent pas à assurer le financement nécessaire.

Or, la première mesure concrète annoncée en faveur du rail est la mise en place des Services Express Régionaux Métropolitains. Impossible sans rénovation, optimisation et réflexion sur le réseau des régions.

Et le gouvernement s'empresse de déléguer missions et pouvoir à la Société du Grand Paris (SGP), notamment la maîtrise d'ouvrage, y compris dans le domaine très technique du ferroviaire, pour concevoir ces liaisons autour des grandes agglomérations de province.

Enfin, et sans surprise, il y aura un autre invariant : la part de contribution qui pèsera sur SNCF Réseau et qui sera payée par la productivité imposée aux salariés.

Pour la CFDT, la question sociale est donc au cœur de cette ambition d'investissements, ou pour être plus précis, du manque d'ambition d'investissements. Les enjeux sont très forts dans l'organisation, la programmation, la mise en œuvre et la production, avec, en cas de déficit, des conséquences potentiellement dramatiques sur la sécurité des salariés du ferroviaire, des circulations ferroviaires et donc des voyageurs.

Il n'est alors pas envisageable de ne pas réussir. Mais la réussite passe par les cheminots. Par leur engagement dans un projet auquel ils trouvent du sens, des justes retours et un développement visible de l'outil industriel, du collectif et de chacune et chacun.

Cela passe par le recrutement et la formation, par la fidélisation aussi. Or, aujourd'hui, la réalité à SNCF Réseau est cruellement en décalage avec ces impératifs.

Nos métiers sont interrogés dans leur intérêt à force d'être cloisonnés, les salariés ne trouvent plus de sens à leurs tâches, l'attractivité du groupe est en berne, et cerise amère sur le gâteau déjà bien sec, l'outil de formation est dépassé avant même d'être né.

CES CONSTATS SONT IDENTIQUES DANS TOUS LES MÉTIERS DE SNCF RÉSEAU.

Or, aucun financement, hypothétique ou certain, ne se substituera au savoir-faire des cheminotes et des cheminots, à la perte de compétences liées à la sous-traitance et à l'externalisation, d'autant plus quand la responsabilité de sécurité reste liée elle, à SNCF Réseau.

Pour la CFDT la question du volet social doit prévaloir sur toute autre, si nous ne voulons pas nous engager collectivement sur une voie de garage.

En attendant les lois de financement et de programmation indispensables à la concrétisation de ces investissements, la CFDT cheminots œuvre au quotidien pour que les qualités et les compétences des salariés de la SA Réseau soient reconnues et valorisées et que le recrutement et la formation nécessaires aux enjeux de demain soient permis par une attractivité grandissante de SNCF Réseau.



CFER

Centre de Formation d'Étude et de Recherche



Pour aller plus loin
Cliquez ici pour consulter
le site du CFER

vosre partenaire **FORMATION**

COMITÉ SOCIAL
ET ÉCONOMIQUE (CSE)
INITIATION SYNDICALE
TEMPS DE TRAVAIL
NOTATION
DÉCOUVERTE MILITANT
RÉMUNÉRATION
OSER PROPOSER L'ADHÉSION
COMMUNICATION EXPRESSION
ORALE ET ÉCRITE
PROCESSUS DE NÉGOCIATION
CONTRACTUEL
L'ACTION SOCIALE ET LA CPR
PRIME TRACTION



5, rue Pleyel
93200 Saint-Denis

cfer@cfer.fr



ÉNERGIE - PARTAGE - EXCELLENCE

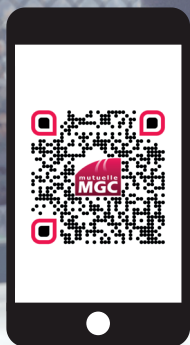
"J'ai choisi la mutuelle MGC car nous partageons les mêmes valeurs"

Laetitia Blot

Adhérente à la gamme MGC EXPRESS
Cheminote

MMA (Mixed Martial Arts)

Championne du monde Hexagone MMA 2022
Vainqueur au MMA Grand Prix 2020 et 2021
Championne de judo, lutte et sambo



DÉCOUVREZ
SON INTERVIEW
EXPRESS EN VIDÉO

[mutuelleMGC.fr](https://www.mutuelleMGC.fr)



01 40 78 57 10

du lundi au vendredi, 9h à 17h30 (appel non surtaxé)

Mutuelle santé • Prévention • Prévoyance



Mutuelle Générale des Cheminots (MGC), mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, SIREN n° 775 678 550, dont le Siège social est situé 2 et 4 place de l'Abbé G. Henocque 75013 Paris, et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, ACPR, située 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

[mutuelleMGC.fr](https://www.mutuelleMGC.fr)



©Mutuelle MGC 2023 • Réf: 2023-290-1
Crédits photographiques : Gil Lefauconnier - Shutterstock